

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

Séance du : mercredi 16 octobre 2024

**CREATION,ACTUALISATION ET CLOTURE DES
AUTORISATIONS DE
PROGRAMME ET DE
CREDITS DE
PAIEMENT(APCP) -
BUDGET
ASSAINISSEMENT**

Convocation du : 9 octobre 2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET

Représentés :

Ines AYEYB par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Louiza LOUNIS par Dominique LACHENAL, Bernard BOCCARD par Claude ANTHONIOZ, Alain LETESSIER par Marion BARGES-DELATTRE, Sophie VILLARI par Pascal SAUGE

Excusés :

François LIERMIER, Maryline BOUCHÉ, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Chadia LIMAM, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Stéphane PASSAQUAY, Isabelle VINCENT, Julien BEAUCHOT

La présente délibération a pour objet, conformément à l'article R 2311-9 du code général des collectivités territoriales, la révision des autorisations de programme (AP) du budget Assainissement à l'occasion d'une étape budgétaire.

Les autorisations concernées par la présente délibération sont détaillées dans le tableau ci dessous :

Numéro / opération	Libellé	Modifications proposées	Montant AP
2023-1 / 525	Réseaux d'assainissement liés aux travaux de la phase 2 du tramway	Augmentation du montant et de la durée de l'AP et ajustement de la répartition des crédits de paiement (CP)	7 919 998,89 €

TOTAL des autorisations de programme	7 919 998,89 €
---	-----------------------

Les modifications et les répartitions des crédits de paiement sont détaillées dans les annexes jointes à la présente délibération.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

D'APPROUVER l'actualisation des Autorisations de programme et des crédits de paiements du budget Assainissement dans les conditions prévues en annexe.

Pour le président et par délégation,

Le secrétaire de séance,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

RESEAUX ASSAINISSEMENT LIES AU TRAMWAY PHASE 2
ACTUALISATION DM 2024-2

Autorisation de Programme - Crédits de paiement	Montant budgétaire total du programme avant actualisation	Crédits de paiement									
		Réalisé 2023		Cumul réalisé au 31/12/2023		2024		2025		Total	
		%	Montant budgétaire	%	Montant budgétaire	%	Montant budgétaire	%	Montant budgétaire	%	Montant
Travaux Réseau eaux usées (HT)	1 733 016,10	0%	3 016,10	0%	3 016,10	93%	2 180 000,00	9%	150 000,00	100%	2 333 016,10
Travaux Réseau eaux pluviales (TTC)	5 326 982,79	1%	26 982,79	0%	26 982,79	97%	5 410 000,00	3%	150 000,00	100%	5 586 982,79
Total	7 059 998,89	0%	29 998,89	0%	29 998,89	96%	7 590 000,00	4%	300 000,00	100%	7 919 998,89

Actualisation APCP	860 000,00
---------------------------	-------------------

MODIFICATIONS APPORTEES A L'APCP RÉSEAUX D'ASSA TRAVAUX DE LA PHASE 2 DU TRAMWAY

Par délibération n° CC_2023_0030 le Conseil Communautaire d'Annemasse-Agglomération a approuvé les travaux sur les réseaux des eaux usées et des eaux pluviales liés aux travaux de la phase 2 du tramway pour un montant de 5 094 000 € sur une durée de 2 ans. Par délibération n° CC_2024_0020, le Conseil Communautaire a actualisé le montant pour porter le programme à 7 059 998,89 €.

L'actualisation prévoit

- une augmentation du programme suite à des travaux complémentaires non prévus au départ,
- une nouvelle répartition des crédits de paiement,
- la prolongation de la durée du programme de 1 an afin de solder les marchés en cours.

	Voté précédemment	DM2024-02 Nouvelle proposition	Variations
2023	29 998,89 € €	29 998,89 €	0,00 €
2024	7 030 000,00 €	7 590 000,00 € €	560 000,00 €
2025	0,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL	7 059 998,89 €	7 919 998,89 €	860 000,00 €